



La maison de l'emploi et de l'entreprise

Un concept inventé avant la loi



Communauté de
Communes du
Confolentais



Le site en travaux

Les travaux de la « Maison de l'Emploi et de l'Entreprise » viennent de débuter le 1^{er} juin 2006 sous la conduite de M. Audoin, architecte à Bordeaux. Ils devraient durer 12 mois pour une ouverture programmée en juillet 2007.

Genèse du projet

En 2001, l'ANPE de Confolens fait part de son besoin d'être relogée dans de nouveaux locaux mieux adaptés aux exigences fonctionnelles de son activité.

En parallèle, d'autres organismes liés à l'emploi tels que la PAIO et les chambres consulaires ont émis le souhait de dynamiser leur action.

Enfin, le succès de la pépinière d'entreprises installée à Confolens depuis 2001 a conforté les élus dans l'idée d'élargir leur réflexion au concept de « Maison de l'Emploi et de l'Entreprise »

L'ensemble de ces éléments a permis de lancer une étude de programmation en 2002. Les subventions ont été difficiles à obtenir mais le financement est intéressant.

L'appel d'offres vient enfin d'être effectué en juin 2006. Les entreprises retenues sont les suivantes :

VRD	Labbé TP
Gros œuvre	Trarieux
Charp. Mét.	Sorométal
Charp. bois	Comenier
Couverture	Etanchéité SO
Men.ext.	non désignée
Men. Int.	Broussard
Plâtrerie	Simon
Peinture	Flash Déco
Rev. de sol	Nicoleau
Chauffage	Simon Noble
Electricité	Thromas

Financement

Etat - DDR	214 751 €
Etat - FNADT	180 000 €
Conseil Gén.	136 250 €
Conseil Rég.	200 000 €
CCC	823 999 €
Coût du programme :	1 555 000 €

Description du projet

La maison de l'emploi se compose d'un bâtiment principal avec trois ailes de bureaux et d'un atelier relais de 400 m² à proximité.

Elle hébergera :

- l'ANPE qui occupera 270m² dans lesquels on trouvera un espace découverte, un espace offre d'emplois ou bien encore un pôle d'appui adapté à leurs activités et à l'accueil du public.
- Les services de l'ADACL / PAIO occuperont 151 m² prévu pour accueillir l'ensemble de ses services.
- Le Centre de formation Alizé : 75 m²
- La Chambre des métiers : 15m²
- La CCI : 15 m²
- Les occupants de l'actuelle pépinière d'entreprises : 30 m²
- Les services de la Maison de l'emploi « Borloo » : 15 m²

Il ne resterait plus à pourvoir qu'un seul bureau.

Le projet a été calibré pour grandir et peut accueillir de nouvelles extensions en fonction de la demande.

La maison de l'emploi « Borloo »

A l'instar de ce qui existe dans d'autres pays, le Ministre de l'emploi a imaginé une sorte de guichet unique où l'emploi serait au centre des préoccupations. Le concept s'adressera aux employeurs ainsi qu'aux chercheurs d'emplois.

Le concept est arrivé après notre projet et doit s'appliquer sur un territoire de 100 000 habitants, plus large que celui de notre Pays de Charente limousine.

Des travaux ont été menés avec le pays d'Horte et Tardoire ainsi qu'avec celui du Ruffécois pour satisfaire cette exigence.

Après de lourdes tractations, c'est avec le Pays du Ruffécois que le Pays de Charente Limousine a décidé de se grouper pour créer sa maison de l'emploi du type « Borloo »

Concept plus organisationnel qu'immobilier, la structure aura pour charge de mettre en relation tous les acteurs de l'emploi : employeurs, formateurs, demandeurs, élus et services de l'Etat.

Nous sommes les premiers en Charente à implanter cette structure. Nous fondons beaucoup d'espoir pour dynamiser l'emploi.



Eskisse de la « Maison de l'emploi »